

Formation Continue Entraîneurs



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔMES VISÉS

Une formation continue est obligatoire pour conserver les prérogatives d'exercice d'un brevet fédéral de la FFN ou de conserver les prérogatives d'activités de la certification professionnelle du MSN, et pouvoir postuler sur une formation d'un niveau supérieur. Le stagiaire suit la formation en fonction de son niveau de diplôme.

NIVEAU DIPLÔMES

Texte réglementaire en vigueur :

- BF1, 2 et 3 Règlement Général de la Fédération Française de Natation en date du 2 mai 2021.
- MSN inscrit au RNCP de l'Arrêté du 26 septembre 2016 et Règlement Général de la Fédération Française de Natation en date du 2 mai 2021.
- BF4 et 5 Règlement Général de la Fédération Française de Natation reconnu par le Ministère chargé des sports en date du 14 juillet 2016.

PÉRIODICITÉ

- Pour les **BF1, BF2, BF3, MSN**, la formation continue doit être effectuée **tous les 2 ans**.

Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

- Pour les **BF4, BF5**, la formation continue doit être effectuée **tous les 4 ans**.

Les 4 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).



PUBLICS ET PREREQUIS

1-Prérequis / Inscription

2-Positionnement

3-Entrée en formation

1 - PREREQUIS & DOSSIER D'INSCRIPTION

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

1. Photocopie d'une carte d'identité en cours de validité
2. Être Licencié à la Fédération Française de Natation
3. Être titulaire au minimum d'un Brevet Fédéral ou d'un Titre à finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation
4. Pour le MSN : Être titulaire du PSE 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue.
5. Pour les BF : Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent

E.R.F.A.N. CENTRE VAL DE LOIRE

Adresse : Maison des sports de Touraine 1 rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY Tel : 02.47.40.25.46 / 06.08.21.41.28

SIRET : 400 663 522 00037 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : www.erfancentre.com

Email : erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Centre Val de Loire sous le N° 24 45 02095 45 en date du 06/03/2002



Conditions d'accès spécifiques aux personnes en situation de handicap :

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Clôture des inscriptions le 16 mars 2021

Pour CANDIDATER à la formation continue, aller sur la page "Dossier de candidature formation continue" en [cliquant ICI](#).

Les candidats devront s'inscrire en ligne. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN CVL complet avec toutes les pièces demandées.

2 - POSITIONNEMENT

Le positionnement du stagiaire est effectué lors du dossier d'inscription complété en ligne. Il permet à l'équipe pédagogique de s'adapter à la demande des stagiaires.

3 - ENTREE EN FORMATION

Le stagiaire a accepté l'offre de formation dans le dossier d'inscription. Il est accepté en formation.



CONTENUS DE LA FORMATION CONTINUE

LES CONTENUS

Cette formation continue vous apportera les compétences en lien avec la certification du niveau de votre diplôme :

- Sauvetage et sécurité
- Connaissances pédagogiques en lien avec le niveau de votre diplôme.

LES COMPETENCES VISÉES par diplôme

Brevet Fédéral 1

Encadrer un groupe en sécurité
Contribuer à la gestion des licenciés

Brevet Fédéral 2

Encadrer un groupe en sécurité
Contribuer à la gestion des licenciés
Conduire des apprentissages sportifs
Conduire un projet d'action

Brevet Fédéral 3

Encadrer un groupe en sécurité
Contribuer à la gestion des licenciés
Conduire des apprentissages sportifs
Conduire un projet d'action
Accompagner un stagiaire en formation

Brevet Fédéral 4

Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
Encadrer en mobilisant les connaissances scientifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en vue d'une pratique compétitive pour des jeunes de niveau national
Maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
Coordonner la mise en œuvre du projet sportif en natation course



Brevet Fédéral 5

Diriger la mise en œuvre du plan de développement du club
Diriger un système d'entraînement du plus haut niveau national senior au moins en natation course
Organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants
Coordonner la mise en œuvre d'un plan de formation au sein du club

Moniteur Sportif de Natation

Encadrer un groupe en sécurité
Conduire en sécurité des apprentissages sportifs dans le cadre de pratiques socio-éducatives
S'impliquer dans le fonctionnement d'une structure intégrée dans son environnement territorial
Accompagner un stagiaire en formation au sein de la structure
Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional



ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation Ligue Natation/ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région a été habilité par la Fédération Française de Natation.

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

BREVET FEDERAL 1
BREVET FEDERAL 2
BREVET FEDERAL 3
MONITEUR SPORTIF NATATION

Volume horaire total	7 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	07 Heures	
	Dont FOAD	0h	
	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
Sauvetage et sécurité	3	0 h	0
Connaissances pédagogiques	4	0 h	0
Total général	7 heures	0 heure	0 heure

BREVET FEDERAL 4
BREVET FEDERAL 5

Volume horaire total	14 HEURES		
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	14 Heures	
	Dont FOAD	0h	
	Volumes horaires Face à Face	Volumes horaires FOAD	Volumes horaires Alternance
Sauvetage et sécurité	3	0 h	0
Connaissances pédagogiques	11	0 h	0
Total général	7 heures	0 heure	0 heure

CALENDRIER DES PERIODES EN FORMATION / ALTERNANCE

30 mars 2021 à Orléans « Protocole HRV et Etat de forme »



HORAIRES DE FORMATION

Journée type : 9h00 à 17h00

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupes limités à 30 stagiaires.

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Centre Val de Loire – Maison des Sports de Touraine 1 rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY

Bus : ligne 53 arrêt Dewoitine

Parking devant la maison des sports de Touraine.

LIGUE Natation Centre Val de Loire – Résidence Archimède Bureaux 11 avenue Président John Kennedy 45100 ORLEANS LA SOURCE

Tram A Arrêt l'indien

Parking à proximité

Centres aquatiques pédagogiques

Établissements Aquatiques de l'Agglomération d'Orléans et de Tours.



MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

Centres aquatiques

1. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de l'agglomération Orléanaise et Tourangelle
2. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

E.R.F.A.N. CENTRE VAL DE LOIRE

Adresse : Maison des sports de Touraine 1 rue de l'aviation 37210 PARCAY MESLAY Tel : 02.47.40.25.46 / 06.08.21.41.28

SIRET : 400 663 522 00037 Code APE : 9312Z

Site internet ERFAN : www.erfancentre.com

Email : erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Centre Val de Loire sous le N° 24 45 02095 45 en date du 06/03/2002



Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans de fin de formation : entre le stagiaire et l'ERFAN CVL
2. Attestation de présence
3. Transmettre les documents nécessaires à la Fédération Française de Natation (INFAN) afin qu'elle puisse valider la mise à jour du diplôme sur Extranat.
4. Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
5. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

€ TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du candidat	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
BF 1, 2, 3, 4, 5 et MSN	98.00 €	98.00 €	---	0.00 €	98.00 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. mail : erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr
2. par téléphone au : 02.47.40.25.46 – 06.08.21.41.28

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- X [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

Vous êtes salarié ?

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- X FNE
- ✓ Autofinancement



CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique, administratif	JOURDAIN Magali	Tel : 02.47.40.25.46 Portable : 06.08.21.41.28	Mail : erfan@centre-val-de-loire.ffnatation.fr
Référent handicap	DANIGO Cédric	Port : 06.69.06.93.45	Mail : cedric.danigo@centre-val-de-loire.ffnatation.fr



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de satisfaction des stagiaires
Session 2018	22	87 %
Session 2019	30	90 %
Session 2020	15	91 %
Session 2021	22	94 %